DEPARTEMENT DE L'AUDE REPUBLIQUE FRANCAISE

N° 2018-318

ARRONDISSEMENT DE CARCASSONNE LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

Matière : Domaine et patrimoine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

......

Sous matière : Autres actes de gestion du domaine public Séance du Conseil Municipal du 10 décembre 2018, Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, CASTILLO

OBJET:
FIBRE OPTIQUE
A TRES HAUT
DEBIT CONVENTIONS
AVEC LE
SYADEN

Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, BARTHES Chantal, BUSTOS Jean-Paul, LINOU Stéphane, THOMAS Guy, THOMAS Eric, RATABOUIL Michel,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations:

Mme GUILHEM Evelyne donne procuration à M. GREFFIER Philippe, M. SOL Philippe donne procuration à M. GUIRAUD Philippe, Mme RUIZ Patricia donne procuration à Mme GIRAL Hélène, Mme EL KAHAZ Sarah donne procuration à M. TAURINES André, Mme SOULIER Agnès donne procuration à Mme CHABERT Sabine, Mme THOMAS-DAIDE Hélène donne procuration à M. LINOU Stéphane, Mme CHOPIN Marie-Christine donne procuration à M. THOMAS Guy, Mme ISSALYS Jeanne donne procuration à M. ZAMAI Giovanni, Mme POUPEAU Nathalie donne procuration à M. BUSTOS Jean-Paul,

LE NOWERE DE CONSEILLERS MUNICIPALIX EN SERVICE EST DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL EN DATE DU: 04.12.2018

AFFICHAGE EN DATE DU: 04.12.2018

PUBLICATION DE LA PRESENTE EN DATE DU: 8 DEC. 2018 Secrétaire: M. GRIMAUD Bernard,

Monsieur le Maire informe l'assemblée que dans le cadre du programme « très haut débit », le Syndicat Audois d'Energies (SYADEN) souhaite installer des câbles de communications électroniques et des coffrets de distribution optique sur des façades d'immeubles appartenant à la Commune.

Il précise que le SYADEN envisage d'installer ces équipements, après obtention des autorisations administratives, sur les bâtiments suivants :

Adresse	Réf. Cad.
20 rue de la Baffe	AH 567
18 rue de l'Hôpital	AH 362
5 Square Victor Hugo	AH 689
25 rue Pasteur	AH 749
1 Grand Rue	AH 1600
78 avenue des Pyrénées	AK 180

Monsieur le Maire sollicite du Conseil Municipal l'autorisation de procéder à la signature des conventions d'autorisation avec le SYADEN annexées à la présente.

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement du Territoire Communal, Habitat, Travaux et Enseignement Supérieur en date du 6 décembre 2018,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE les autorisations, au profit du SYADEN pour installer les équipements nécessaires au déploiement du réseau « très haut débit ».

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les conventions sur les sites matérialisés sur les plans annexés à la présente.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre. Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Le Maire,

Patrick MAUGARD

CASTELNAUDARY, le 10 décembre 2018.

Ampliation faite le 2018

Certifiée exécutoire par réception

en Préfecture le : 1 4 DEC. 2018 Par publication le : 1 8 DEC. 2018

Par délégation,

Le Directeur Général des Services

Hervé ANTOINE